

## **Club de plongeon de Varennes**

**Objet :** Procès-verbal de la réunion du 5 octobre 2015.

**Sont présent :** Martin Garon, Martine Guillard, Loïck Vincent et Stéphanie Gauvreau, Gabrielle Vaillancourt, Karyne Robert, Corinne Andrade.

### **1. Approbation du procès-verbal**

1.1. Le procès-verbal du 24 août est approuvé à l'unanimité.

### **2. Suivi avec la ville**

2.1. À ce jour, le Club demeure sans réponse au sujet des demandes formulées à la ville de Varennes pour ; l'obtention de quelques casiers réservés pour les membres, la gestion des cours récréatifs et le projet pilote de la carte loisir.

### **3. Tâches pour les membres du conseil d'administration.**

3.1. Les mandats et les tâches de chacun des membres du conseil d'administration sont présentés et expliqués (voir document en annexe).

### **4. Vêtements**

4.1. Les maillots E.H. sont choisis par vote majoritaire pour le maillot foncé de E.H. bretelle foncé, maillot homme avec logo sur la fesse. Les prix des maillots seront uniformisés avec les prix du maillot du club. Gabrielle va confirmer les prix et va demander pour effectuer les dernières modifications.

4.2. Pour les survêtements Stéphanie, Martine et Corine se présenteront pour choisir les survêtements le 16 octobre. La date limite d'essayage sera le 15 octobre.

4.3. Il est déterminé que le maillot officiel du Club sera obligatoire pour l'ensemble des plongeurs et plongeuses. La fiche d'inscription sera modifiée pour y inscrire : *Maillot officiel obligatoire dès la deuxième inscription du membre et selon la disponibilité des maillots.*

4.4. Les plongeurs déjà membres n'ayant pas le maillot officiel seront avisés qu'ils devront se conformer à partir de janvier 2016.

4.5. Le maillot et le T-shirt officiel sont désormais obligatoires lors des compétitions.

### **5. AGA Plongeon Québec**

5.1. Karyne, Stéphanie et Gabriel seront à l'assemblée générale annuelle de Plongeon Québec.

5.2. Les entraîneurs tenteront de reprendre contact avec Mathieu de Plongeon Québec lors de l'AGA.

## **6. Infolettre**

6.1. L'infolettre mensuelle est présentée.

## **7. Inscriptions**

7.1. Prochaine session du 29 octobre au 20 décembre. Les tarifs demeurent les mêmes soit; 256\$ illimité et 176\$ pour un jour/semaine. Gabrielle fera parvenir les fiches d'inscriptions aux membres avec l'infolettre et Corinne fera le suivi. La date limite d'inscription sera le 22 octobre.

## **8. Compétition**

8.1. Étant donné qu'un seul plongeur ne participe pas aux compétitions la décision est prise de ne pas imposer les compétitions aux plongeurs. Cependant tous les athlètes seront encouragés à participer. Les compétitions seront aussi intégrées aux objectifs de chaque plongeur.

## **9. Activités spéciales**

- 9.1. Pour tous : Communication avec le club de plongeon AGAMI dans le but de partager les heures et les frais de bassin olympique.
- 9.2. FPE : La participation des entraîneurs et des plongeurs admissibles au FPE du 10 octobre reste à confirmer.
- 9.3. Party de Noël prévu le 4 décembre dans la salle de la piscine.

## **Varia**

- 1- Les membres sont informés qu'Émilie Heymans donnera une conférence à Boucherville le 7 octobre.
- 2- La prochaine réunion se tiendra le 2 novembre à 18h30.

Levée de l'assemblée